

550, boulevard Wilfrid-Lavigne
Gatineau (Québec) J9H 6L5
Tél. : 819 684-0222



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire du mardi 11 avril 2023
Virtuel 18h30 à 20h30

<u>1.Présences, vérification du quorum</u>	<u>Absences</u>
Suzanne Roussy Annick Demers Simon Lajoie Viviane Poirier Bianka Lacasse André Babin Tanya Bessette Sandra Thibodeau Maude Verner Marie-Pierre Couture	Charles Tardif Nivella Nduwayo
<u>1BI. Mot de la direction</u> 011-CE	
<u>Viviane Poirier</u> Nomination de M. Simon Lajoie pour le prix Bénévole. La remise du prix se fera le 11 mai. Nous devons parler du guide de fonctionnement du service de garde. Un gabarit a été offert par le CSSPO. Donc pour le moment, le document est mis sur la glace. Nous sommes présentement en révision des listes d'effets scolaires et des cahiers d'exercices. Le mois dernier, nous avons fait peindre deux classes. Zone débarcadère et déneigement. Discussion sur le protocole. Le tout sera amené lors d'une rencontre du conseil de la ville pour assurer la sécurité de tout le monde. Un gros travail de l'équipe des classes spécialisées a été fait pour établir un formulaire, à partir de la recherche, permettant de faire un bilan des enfants afin de favoriser un meilleur regroupement des élèves dans les classes. Mme. Poirier annonce le départ de Mme. Bianka Lacasse vers l'école secondaire Grande-Rivière comme direction adjointe à la fin de l'année scolaire.	
<u>1BII. Mot du président</u>	
Mme. Nivella Nduwayo sera remplacée par M. André Babin vu un déménagement. Il y a une présence des policiers devant l'école en lien avec la vitesse des automobiles. Plusieurs contraventions sont données. Le CSSPO attribue la cote D à l'école du Vieux-Verger pour la désuétude des bâtiments Le parc du Vieux-Verger devient le parc Alain Labonté. Une discussion avec monsieur Chagnon a eu lieu concernant le choix du parc pour le changement de nom. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de consultation des résidents du quartier? Un lien avec la tornade de 1994 a été présenté à M. Simon Lajoie. M. Simon Lajoie demande à Mme. Poirier de présenter le sujet de la gestion des surplus. Nous avons 10 élèves en surplus en première année et les élèves se dirigeraient vers l'école de la	

Forêt. Nous aurons 2 classes par niveau. Nous aurons plus de détails dans les prochaines semaines.

1C-Période de questions

Aucune question

1D- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Simon Lajoie, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour pour la séance du 11 avril 2023.

Secondée par Mme Marie-Pierre Couture.

1E- Adoption du procès-verbal du 7 février 2023

Quelques correctifs

Sur proposition de Mme. Suzanne Roussy, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 février 2023.

Secondé par M. André Babin.

2- Travaux du conseil- Approbation-Adoption

2.1 Guide de fonctionnement du service de garde

Le guide de fonctionnement sera reporté au prochain CÉ.

2.2 Grille-matières

Nous avons maintenu le statu quo pour la grille-matière. Nous désirons davantage de temps en français.

CE-22-110423 Grille-Matières 2023-2024

86. Le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant:

1° de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;

3° du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

Considérant la consultation faite auprès du personnel enseignant comme prévu à l'article 89 de la LIP;

Il est proposé par M. Simon Lajoie et appuyé par Mme. Tanya Bessette que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière tel que présenté.

2.3 Rentrée progressive

Discussion de la nécessité de la rentrée progressive et des points positifs liés à ce type de rentrée. Cet horaire permet de répondre aux besoins des enfants.

CE-23-110423 Rentrée progressive au préscolaire 2023-2024

87. Considérant que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réussite éducative des élèves;

Considérant que le nombre de journées de fréquentation scolaire établi dans le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignant primaire et de l'enseignement secondaire est de 180 jours;

Il est recommandé qu'une entrée progressive soit prévue pour tous les élèves du préscolaire 4 et 5 ans et que celle-ci s'actualise selon les paramètres suivants :

- Que cette mesure s'applique au cours des quatre premières journées de classe du calendrier scolaire courant. La première journée de classe étant le 31 août 2023, la rentrée à temps plein se fera donc au premier jour 5 soit le jeudi 7 septembre 2023 du calendrier adopté;
- Que pour les élèves déjà inscrits au service de garde (SDG), le service soit offert à l'intérieur et à l'extérieur des heures des services éducatifs en classe (de l'ouverture du SDG à sa fermeture le soir);
- Que pour les élèves non-inscrits au SDG, le service doit être offert à l'intérieur des heures des services éducatifs en classe (du début à la fin des classes);
- Que l'organisation de cette mesure tienne compte prioritairement de la sécurité de chacun des élèves ciblés;
- Que cette mesure n'entraîne pas de frais supplémentaires aux parents de l'élève;
- Que cette mesure n'amène aucune modification à l'horaire du transport.

Il est proposé par Mme. Marie-Pierre Couture et appuyé par M. André Babin que le conseil d'établissement approuve les modalités de la rentrée progressive tel que présenté.

2.4 Opération Enfants Soleil- Pyjama

Le conseil des élèves a discuté avec madame Lisa Mercurio dont sa filleule a eu recours à Opération Enfants Soleil. Le conseil des élèves désire organiser l'activité. Ils vont faire le tour des classes pour présenter la vidéo de la nièce de madame Lisa. L'activité se déroulera le 20 avril. Les gens sont invités à faire un don.

CE-24-110423 Projet Opération Enfant Soleil

94. Le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école.

L'administration du fonds est soumise à la surveillance du conseil d'établissement; le centre de services scolaire doit, à la demande du conseil d'établissement, lui permettre l'examen des dossiers du fonds et lui fournir tout compte, tout rapport et toute

information s'y rapportant.

Considérant le projet soumis par le conseil des élèves;

Considérant que la vie de la filleule de notre enseignante-ortho, Lisa Mercurio qui a été sauvée à la suite d'une transfusion fœto-maternelle et qu'Opération Enfant Soleil a soutenu la famille

Il est proposé par Mme. Sandra Thibodeau et appuyé par Mme. Annick Demers que le conseil d'établissement approuve la journée « Porte ton pyjama » en échange d'un don volontaire, par exemple 1\$ ou 2\$ qui sera remis à Opération Enfant Soleil.

3- Informations et suivis

a. Projet éducatif (Article 74)

Nous sommes présentement en avance dans notre démarche. Nous avons établi des enjeux avec la lecture et la résolution de problème. Trois objectifs sont ciblés par le CSSPO : objectif en lien avec la réussite des élèves, objectif en lien avec les élèves HDAA et un objectif en lien avec le sentiment de sécurité et de bienveillance. Nous avons jusqu'en décembre 2023 pour remettre le projet éducatif.

b. Suivi classe verte

Madame Poirier a relancé les conseillers municipaux. Ils ne sont pas en mesure de donner d'autres sommes pour le moment. Cependant, madame Poirier relancera en novembre. Des soumissions sont en cours pour l'installation d'une clôture avec les ressources matérielles. L'argent du grand défi Pierre Lavoie servira aussi à financer la classe verte.

c. Services complémentaires

Aucun élément apporté

d. Stationnement

Aucun élément apporté

e. Agenda

Le conseil des élèves a fait un concours pour la page couverture. Xavier Desmarais, élève de 5^e année, a remporté le concours. Nous irons de l'avant avec la compagnie Agenda plus. Les enseignants ont retravaillé les pages internes de l'agenda en faisant quelques modifications. Le tout sera envoyé à la compagnie dans les prochaines semaines dans le but d'avoir les agendas livrés avant la rentrée scolaire.

f. Traiteur

Plusieurs commentaires ont été faits et certains ajustements ont été faits durant l'année scolaire. Nous croyons retourner avec Mazolla pour la prochaine année scolaire. Les quantités sont les mêmes pour les élèves du préscolaire à la 6^e année. Elles laissent à désirer. Certains parents ont fait des plaintes concernant les repas auprès du traiteur actuel.

g. Douance

Nous avons une conseillère pédagogique en douance. Plusieurs questions ont été posées. Un référentiel sur la douance a été créé et madame Poirier le partagera avec les parents. Ce qui est fait à Vieux-Verger présentement est considéré comme des pratiques à mettre en place pour répondre aux besoins de nos élèves.

4. Travaux des comités

a. Comité de parents

Congrès à Québec ce week-end concernant le tout. Informations à venir.

b. Comité consultatif EHDAA

Rencontre la semaine dernière. Discussion en lien avec le PEVR. Un sondage à venir en lien avec le comité EHDAA. Il y a eu une proposition de changement de nom pour le EHDAA. Certains parents trouvent cela un peu diminutif. Une discussion en lien avec un service de garde au secondaire a eu lieu. Un service tiers offre ce service à l'école secondaire Grande-Rivière. Il s'agit d'un projet pilote.

c. Enseignants

Aucun commentaire

d. Personnel de soutien

Aucun commentaire

e. Service de garde

Sortie à la cabane à sucre lors de la prochaine journée pédagogique.

f. Membre de la communauté

Aucun représentant

g. OPP

Rencontre prévue le 12 avril pour planifier la journée du marchethon du 28 avril 2023 et l'activité de fin d'année. Discussion en lien avec une vente de garage après les heures de classe. Détails à venir.

5. Prochain CÉ

a) Budget

b) Liste des effets scolaires

c) Frais chargés aux parents

d) Guide de fonctionnement du service de garde

6. Levée de la séance

Sur proposition de M. Simon Lajoie, appuyé par Mme Marie-Pierre Couture, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h55.

Prochaine rencontre le mardi 9 mai 2023 18h30 en présentiel.